

Des garanties crédits dédiées aux opérateurs franco-marocains

Attijariwafa bank s'engage en faveur des écosystèmes automobiles

Le Groupe bancaire a récemment scellé un partenariat multipartite comptant pour signataire : le Groupe Renault, Bpifrance et l'association marocaine pour l'industrie et le commerce automobile. La convention conclue sert de cadre formel et incitatif aux différents signataires en vue d'associer leurs atouts et savoir-faire dans la promotion, le soutien et l'accompagnement des entreprises opérant dans les écosystèmes automobiles. Elle s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre du Forum économique MEDEF/CGEM qui s'est tenu dernièrement à Paris. *«L'objectif principal de ce partenariat multipartite est de développer des synergies industrielles et financières pour transformer l'ensemble des opportunités de ce*



secteur d'activité et surtout de renforcer la coopération franco-marocaine», apprend-on d'Attijariwafa bank. Et de préciser qu'«à travers ce partenariat inédit, le groupe Attijariwafa bank, le groupe Renault Maroc, Bpifrance et l'Association marocaine pour l'industrie et le commerce automobile réaffirment leur engagement auprès des entreprises marocaines et françaises en érigeant un environnement mobilisateur pour les accompagner dans leur développement».

Dans le cadre de ce partenariat, le groupe Renault Maroc s'engage à encourager les entreprises françaises et marocaines en privilégiant l'octroi de marchés aux joint-ventures issues d'opérateurs des deux pays. Pour sa part, Attijariwafa

bank et Bpifrance apporteront des solutions financières et de soutien novatrices à l'ensemble des opérateurs du secteur automobile au Maroc comme en France.

Ainsi, les deux groupes bancaires mettront en place des offres de financement en faveur des opérateurs du secteurs. Attijariwafa bank garantira, dans le même cadre, des crédits consentis aux opérateurs franco-marocains dans les deux pays.

Le soutien bancaire porte également sur l'identification des opérateurs français et marocains souhaitant répondre conjointement aux appels d'offres du secteur, sous forme de joint-ventures, de prises de participation croisées ou de contrats de sous-traitances.

www.aujourd'hui.ma

N°3343 · Jeudi 25 juin 2015